



Cmpp, service promotion de la santé

L'ENFANT SUJET

UNE PROPOSITION PROVOCANTE : LA PREVENTION PREVENANTE

Journée organisée dans le cadre de la célébration du 24^{ème} anniversaire
de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

16 novembre 2013, Auditorium du Mac Val, Vitry-sur-Seine

Depuis plusieurs années, l'inquiétude face aux conditions de vie faites aux enfants a donné lieu à une mobilisation croissante tant des professionnels que des familles, regroupées en association et collectifs. De nombreuses organisations sont ainsi porteuses de critiques et vectrices de résistances aux dérives et carences des politiques nationales et internationales. Cette évolution a valu à la France, en 2004 et en juin 2009, de sévères remarques du Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Notre pays est ainsi pointé du doigt pour son absence de politique nationale cohérente pour l'enfance.

Toutes partagent le constat de l'attaque du sujet et de l'extension au monde de l'enfance de la marchandisation généralisée de notre société. La conséquence en est l'objectivation de l'enfant qui est à dépister, surveiller, cadrer dans des protocoles de recherches destinés à travers leur grille à les contraindre à se conformer aux normes de plus en plus sécuritaires. Exigences accompagnées de l'absence du respect des droits qui sont les leurs, ceux de la C.I.D.E. pourtant ratifiée par la France.

Ainsi se développe une déshumanisation progressive des pratiques dans les différents champs de l'enfance.

L'enfant est envisagé tour à tour comme étant en danger, victime ou dangereux, menaçant, sans qu'une prise en compte globale et généraliste ne puisse voir le jour.

Ce constat a conduit à plusieurs actions des acteurs de terrain qui représentent des capacités importantes d'expertise et d'amélioration du sort des enfants.

Ainsi, dès 2006, le collectif « pas-de-0-de-conduite » et son opposition aux conclusions du rapport de l'Inserm sur « le trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent » qui préconisait un dépistage précoce avant 3 ans des signes prédictifs de la délinquance avec comme support théorique le déterminisme génétique.

Puis d'autres collectifs qui se sont associés dans « les états généreux pour l'enfance » pour produire « le cahier de doléances », véritable réquisitoire multiple contre les effets toxiques de telles politiques et d'une telle conception de l'enfant.

Ces collectifs ont élaboré plusieurs propositions en faveur d'une « prévention prévenante » respectueuse du sujet, de sa parole et de sa liberté dans une visée éthique humanisante.

Enfin, en janvier 2012, la tenue d'un forum « la prévention prévenante en action » où se sont retrouvés plus de quarante organismes qui, issus des secteurs diversifiés, associatifs, publics ou privés, concourent par leur pratique à mettre en œuvre des actions de prévention en faveur de la petite enfance.

Chacun y a partagé des expériences qui reconnaissent la singularité, la variabilité et la liberté du développement de chaque enfant, autant que celles des processus complexes à l'œuvre dans le devenir père, le devenir mère.

A l'occasion de la célébration du 24^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, nous souhaitons retrouver ce partage des différents champs de la petite enfance, que cela soit celui de l'éducation, du pédagogique, du soin, de la culture, de la justice, des différents modes d'accueil, tous traversés par les mêmes injonctions productivistes et dévitalisantes...

Nous défendrons l'articulation et le partage dans cette rencontre, chacun à sa place, des pratiques (inventions, créations) vivantes et multiformes qui structurent les formes possibles d'une prévention globale, pluridisciplinaire, efficace, humaniste et éthique.

Tous ceux qui, dans le respect de l'enfant-sujet et de sa parole acceptent d'être enseignés par la rencontre avec eux et leurs parents.

Invention partagée et expérience éthique « pour être un sujet par qui les autres sont sujets », comme le disait Henri Meschonnic.

Nous souhaitons que l'avis des professionnels soit pris en compte et leur indépendance assurée. Nous devons combattre leur disqualification et l'incohérence institutionnelle qui en résulte nécessairement, pour redonner du sens et de l'efficacité collective à leurs actions. Resituons-les dans le secteur non marchand au niveau européen. Exigeons une véritable discussion avec les parlementaires et les partenaires sociaux.

Mettons nos efforts en commun pour que s'ouvre enfin un débat citoyen et qu'ensemble nous construisions une politique globale pour l'enfant en France, basée sur une instance unifiée de l'enfance que beaucoup appellent de leurs vœux, et d'ores et déjà initiée à Vitry sur Seine.

Programme :

9h.30 Ouverture : à préciser

10h. Table ronde : l'enfant sujet dans les diverses disciplines.

Coordonnateur : Dominique Terres (CMPP Vitry sur Seine)

Santé : Dominique Ratia-Armengol (psychologue, ANAPSY-PE) - Lieu d'accueil des enfants

Georges Zimra (intersecteur pédopsychiatrie 92) – Relation précoce mère-enfant

Éducation : Daniel Calin (philosophe)

Action Sociale : Michèle Becquemin (sociologue, Université Paris Est Créteil)

Culture : à préciser

Justice : Tribunal pour enfants

12h.30 Déjeuner

14h. Table ronde : redonner sa place de sujet à l'enfant : quelles perspectives pour les politiques ?

Coordonnateur : Stéphane Tessier (Service Promotion de la Santé, Vitry-sur-Seine)

Alain Bruel (magistrat)

Sophie Graillat (D.E.I. France, CIDE)

Marie Laure Cadart (collectif « pas de 0 de conduite »)

Michèle Créoff (Directrice Générale Adjointe chargée du pôle enfance famille, CG 94)

16h.30 Clôture : Daniel Le Scornet, écrivain

Inscriptions : promosantevitry@mairie-vitry94.fr